



15ème législature

Question N° : 259	De M. Gabriel Serville (Gauche démocrate et républicaine - Guyane)	Question écrite
Ministère interrogé > Solidarités et santé		Ministère attributaire > Solidarités et santé
Rubrique > santé	Tête d'analyse > Institut Pasteur	Analyse > Institut Pasteur.
Question publiée au JO le : 25/07/2017 Date de changement d'attribution : 07/07/2020 Date de signalement : 26/03/2019 Question retirée le : 10/08/2021 (fin de mandat)		

Texte de la question

M. Gabriel Serville attire l'attention de Mme la ministre des solidarités et de la santé sur la période de troubles traversée par l'Institut Pasteur de Guyane. En effet, sur fond de difficultés financières la structure a été mise *de facto* sous tutelle par la direction parisienne. Depuis, les syndicats dénoncent le fait que plusieurs responsables d'unités soient déplacés et que la fermeture des laboratoires d'analyses soit désormais évoquée. Pourtant, l'Institut Pasteur a fait ses preuves en excellence scientifique et appui à la santé publique auprès de la population guyanaise, et s'inscrit à un haut niveau dans les efforts de coopération interrégionale. Aussi, alors que la Guyane est menacée par une crise sanitaire majeure du fait des graves difficultés rencontrées par son service public hospitalier et l'arrivée massive de populations en provenance de régions touchées par des pandémies au premier titre desquelles la tuberculose et le VIH, il lui demande de l'éclairer quant aux solutions envisageables afin que l'Institut Pasteur de Guyane retrouve un fonctionnement normal et que ses personnels puissent de nouveau assumer leurs missions au service de la population avec plus de sérénité.